

« Panier du 6ème »

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
Siège : Chez Martin Hendel 21B rue des plantes 75014 PARIS

Contrat d'engagements " Eleveur " Octobre 2018 à Septembre 2019

Engagements de l'adhérent

- préfinancer une année de production,
- se rendre au moins une fois à la ferme pendant la période d'engagement,
- gérer ses retards et absences aux distributions,
- participer à la vie de l'association.

Engagements de l'éleveur

- livrer une fois par mois des produits de qualité, frais, et de sa production,
- être présent à la distribution,
- donner régulièrement des nouvelles de l'élevage,
- accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant l'année,
- expliquer ses méthodes de travail et le mode de fixation du prix.

Poulet Bio prêt à cuire environ 1,7 kg, 11,90 €/kg soit 20,23 € pièce, foie et gésier sont conditionnés avec le poulet

Les livraisons se dérouleront aux dates indiquées ci-dessous, vous pouvez commander le nombre de poulet de votre choix, sans limite :-).

20,23 € * nbre de poulet * nbre de livraison =

En cas d'inscription en cours d'année, le calcul sera établi au prorata du nombre de poulet commandé et du nombre de livraison.

Planning des distributions, merci de rayer celles qui ne vous conviendraient pas:

| | Oct | Nov | Déc | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Sept |
|-----------------|-----|-----|-----|------|-----|------|-------|-------------------|------|------|
| Mercredi | 10 | 21 | 19 | 23 | 13 | 13 | 10 | Dates à confirmer | | |

| Modalités de règlement | Banque | # chèque | Montant | Remis à l'Eleveur |
|------------------------|-------------------------|----------|---------|---------------------|
| 2 règlements de€ | 1 ^{er} chèque | | | En début de contrat |
| | 2 ^{ème} chèque | | | Début Mars |
| 4 règlements de€ | 1 ^{er} chèque | | | En début de contrat |
| | 2 ^{ème} chèque | | | Début Décembre |
| | 3 ^{ème} chèque | | | Début Mars |
| | 4 ^{ème} chèque | | | Début Juin |

Les chèques, établis à l'ordre de **Jean de Bauffremont** et datés du jour de l'engagement, sont remis au responsable du contrat accompagnés de ce contrat signé et, seront transmis à l'éleveur aux dates prévues ci-dessus.

Les livraisons ont lieu le mercredi entre 19h00 et 20h00, selon le planning, devant le centre des finances publiques, 9 Place Saint Sulpice 75006 Paris.

En cas de situation exceptionnelle (incident climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion spécifique à cette situation, réunissant les adhérents, l'éleveur partenaire et un représentant du réseau des AMAP d'Île-de-France.

Ce bulletin sera conservé par le responsable du contrat. Une copie pourra être délivrée sur demande.

L'adhérent

Nom

mail

Téléphone

Date et signature :

En cas de besoin : Valérie Bernadet

valeriebernadeparis@gmail.com

06 15 91 21 39

L'Eleveur Jean de Bauffremont

Date et signature :